

CONSULTATION DES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES 2026 RELATIVE AUX MESURES ENVISAGEES FACE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS NOTRE COMMUNE

Madame, Monsieur

Les années récentes ont confirmé l'ampleur et la réalité des dérèglements climatiques et de l'effondrement de la biodiversité. Canicules plus fréquentes, sécheresses, inondations, tensions sur les ressources, dégradation de la qualité de l'air et de l'eau : force est de constater que ces phénomènes ne sont plus exceptionnels, ils accompagnent désormais notre quotidien, y compris à l'échelle locale.

Face à ces constats, les actions doivent évidemment être coordonnées à l'échelle nationale et européenne, mais les communes jouent un rôle essentiel : aménagement du territoire, gestion des bâtiments publics, encouragement vers les mobilités douces, sensibilisation des habitants et des scolaires, gestion responsable des déchets, préservation des espaces naturels, concertation citoyenne... Autant de leviers concrets qui relèvent directement des choix municipaux ou de l'action portée au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL).

À Houplin-Ancoisne, de nombreux habitants expriment leurs préoccupations quant à l'avenir de leur cadre de vie et de celui de leurs enfants. D'autres, moins informés, attendent des collectivités qu'elles jouent pleinement leur rôle de sensibilisation et d'exemplarité.

C'est dans ce contexte que l'association **AHVENIR – Association Houplinoise de Veille ENVironnementale et d'Information** souhaite, à l'occasion des élections municipales de 2026, interpeller l'ensemble des candidates et candidats sur leur vision et leurs engagements en matière de transition écologique et sociale.

Nous vous proposons, à travers les thématiques ci-dessous, de préciser :

- les priorités que vous identifiez pour la commune,
- les mesures concrètes que vous envisagez de mettre en œuvre durant le prochain mandat,
- la manière dont vous comptez associer les habitants et les associations locales, à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation de ces mesures.

Consultation AHVENIR - candidats élections municipales 2026

Certaines actions relèvent directement de la compétence communale, d'autres de la MEL; dans tous les cas, la commune dispose d'un pouvoir d'initiative et d'influence que nous jugeons essentiel.

Nous vous remercions par avance pour vos réponses, que vous pouvez adresser par courriel à contact@ahvenir.fr.

Ces réponses seront rendues publiques sur notre site internet et nos supports de communication, dans un souci de transparence et d'information des citoyens.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche et restons disponibles pour tout échange.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'association AHVENIR,
Jacques DEVODDERE

EFFICACITE ENERGETIQUE & SOBRIETE

Constats :

- Les bâtiments communaux (écoles, équipements sportifs, salles municipales) et l'éclairage public représentent une part très importante des consommations énergétiques et des dépenses de fonctionnement de la commune.
- La hausse durable du coût de l'énergie pèse à la fois sur les finances communales et sur les ménages, accentuant les situations de précarité énergétique pour certains ménages. La commune peut jouer un rôle d'accompagnement et de sensibilisation de ces ménages.
- Malgré des travaux de rénovation de certains bâtiments, il reste des bâtiments mal isolés, avec des systèmes de chauffage et de ventilation peu performants ou mal régulés, entraînant inconfort thermique et gaspillage énergétique.
- Avec le changement climatique, les épisodes de chaleur extrême sont de plus en plus fréquents, affectant particulièrement les enfants, les personnes âgées et les publics fragiles dans les bâtiments non adaptés.

Objectifs à atteindre :

- Réduire durablement les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre de la commune.
- Améliorer le confort thermique d'hiver comme d'été dans les bâtiments accueillant du public.
- Maîtriser les dépenses publiques liées à l'énergie grâce à la sobriété et à l'efficacité.
- Intégrer progressivement des énergies renouvelables adaptées au territoire.
- Sensibiliser les habitants et les agents municipaux aux usages sobres de l'énergie et accompagner les ménages en difficulté.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

MOBILITES

Constats :

- La voiture individuelle reste le mode de déplacement domicile-travail dominant, faute d'alternatives continues, sûres et lisibles. Nous notons de grosses améliorations sur le réseau de la MEL, néanmoins il reste des zones non aménagées pour les cyclistes autour de notre commune. Il est encore dangereux d'aller sur Seclin, Emmerin, Gondecourt, Noyelles, Wavrin ou vers Santes en vélo. L'accès aux gares (Seclin, Santes) et aux transports en commun reste peu pratique, limitant les alternatives à la voiture pour les trajets domicile-travail.
- Le manque de mobilier urbain (bancs, sanitaires, ombrage) limite les déplacements à pied, notamment pour les personnes âgées.
- Les cheminements piétons, voyettes et espaces publics sont inégalement entretenus et peu accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ces voyettes pourraient faire l'objet de plantations de haies favorables à la biodiversité, à la protection contre les pesticides.

Objectifs à atteindre :

- Sécuriser et rendre continus les itinéraires piétons et cyclables, y compris vers les communes voisines.
- Faciliter l'accès aux transports en commun et aux gares.
- Améliorer l'accessibilité de l'espace public.
- Faire des mobilités un levier de santé publique, de lien social et de transition écologique.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR

Constats :

- Certaines écoles et habitations à proximité immédiate des champs, sans protection périphérique.
- Les protections végétales (haies, bandes enherbées) sont insuffisantes ou inexistantes.
- Les habitants sont peu informés sur les pratiques agricoles, les risques et les mesures de prévention existantes.

Objectifs à atteindre :

- Réduire l'exposition des enfants et des riverains aux polluants et pesticides.
- Mettre en place des zones tampons et des protections végétales autour des lieux sensibles.
- Favoriser le dialogue avec les exploitants agricoles.
- Informer et rassurer les familles par des actions de prévention.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

QUALITE DE L'AIR INTERIEUR DANS LES BATIMENTS PUBLICS

Constats :

- Les enfants passent une grande partie de leur temps dans des lieux clos, où la qualité de l'air peut être dégradée.
- Les sources de pollution intérieure sont multiples : matériaux, mobilier, produits d'entretien, défaut de ventilation.
- Une mauvaise qualité de l'air intérieur peut avoir des impacts directs sur la santé, et peut favoriser l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau, vertiges ainsi que des manifestations allergiques et de l'asthme.
- La réglementation impose une surveillance de la qualité de l'air intérieur, mais celle-ci est encore insuffisamment connue et valorisée.

Objectifs à atteindre :

- Réduire les sources potentielles de pollution de l'air dans les bâtiments accueillant du public.
- Mesurer et surveiller la qualité de l'air dans ces bâtiments.
- Sensibiliser les agents, les familles et les habitants aux bonnes pratiques.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

UNE UTILISATION RESPONSABLES DES RESSOURCES & GESTION DES DECHETS

Constats :

- La production de déchets reste très élevée, malgré les objectifs nationaux.
- Le tri, la prévention et le recyclage sont encore perfectibles, malgré les évolutions récentes des règles de tri à la source.
- Les établissements scolaires et administratifs génèrent de nombreux déchets évitables, et ceux-ci ne sont pas triés lors des manifestations ou utilisations des salles communales. Cela est dû notamment à l'absence de poubelle de collecte sélective dans les salles, et de consignes clairement affichées.
- Les déchets abandonnés (mégots, plastiques, dépôts sauvages) dégradent l'espace public et affectent les sols et la biodiversité.
- Des opérations de nettoyage de la nature organisées partout en France, y compris sur la commune, mais qui n'attire malheureusement pas les foules ...

Objectifs à atteindre :

- Réduire la production de déchets à la source.
- Développer la réutilisation, la réparation et le compostage.
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets.
- Renforcer la propreté de l'espace public.
- Sensibiliser durablement les habitants aux pratiques zéro déchet.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE & ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Constats :

- La biodiversité s'effondre à toutes les échelles, y compris localement.
- L'artificialisation des sols et la fragmentation des habitats réduisent les continuités écologiques.
- Le village manque d'arbres et d'îlots de fraîcheur face aux épisodes de chaleur.
- Les espaces naturels et agricoles peuvent jouer un rôle clé s'ils sont mieux protégés et valorisés.

Objectifs à atteindre :

- Augmenter les plantations d'arbres, arbustes, haies dans le village (voir l'enjeu des mobilités) pour développer les continuités écologiques, notamment entre Houplin et Ancoisne.
- Adapter la commune aux effets du changement climatique.
- Sensibiliser les habitants à la nature de proximité.
- Faire de la biodiversité un élément structurant de l'aménagement communal.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?

L'ECLAIRAGE NOCTURE IMPACTANT LA BIODIVERSITE

Constats :

- Nous avons noté que certains éclairages sont désormais continus pendant les périodes nocturnes, et cela, depuis le changement de luminaire (Led).
- Or, l'éclairage public nocturne contribue à une pollution lumineuse diffuse, souvent excessive au regard des besoins réels de sécurité et d'usage.
- Cette pollution lumineuse perturbe fortement la biodiversité, en particulier les oiseaux : modification des cycles jour/nuit, dérèglement des périodes de chant et de reproduction, désorientation lors des migrations.
- Les insectes nocturnes, attirés par les points lumineux, voient leurs populations chuter, ce qui impacte directement la chaîne alimentaire, notamment les oiseaux insectivores.
- De nombreuses communes, rurales comme urbaines, ont déjà mis en place une extinction partielle ou totale de l'éclairage public en cœur de nuit, sans dégradation significative du sentiment de sécurité.

Objectifs à atteindre :

- Réduire significativement la pollution lumineuse sur le territoire communal.
- Protéger la biodiversité nocturne, en particulier les oiseaux et les insectes.
- Adapter l'éclairage aux usages réels (horaires, intensité, orientation des luminaires).
- Sensibiliser les habitants aux enjeux de la nuit comme espace naturel à préserver.

>>> Quelles mesures proposez-vous ?